

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Les instances qui ont été faites à ce sujet, ainsi qu'à l'égard d'un grand nombre d'autres questions fiscales, font l'objet d'une étude dans le cadre de la préparation de l'Exposé budgétaire.

L'IMPRESSION DES LISTES D'ÉLECTEURS DE
NEW-WESTMINSTER

Question n° 316—**M. Mather:**

1. Au cours des élections fédérales de 1962, 1963 et 1965, quels imprimeurs a-t-on chargés de l'impression des listes d'électeurs dans la circonscription de New-Westminster?

2. Au cours de chacune de ces élections, combien de noms d'électeurs sur les listes chacun a-t-il reçu?

3. Quel paiement chacun a-t-il reçu?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État):
Le Directeur général des élections m'informe comme suit:

New-Westminster		
Imprimeurs	Électeurs inscrits	Versement reçu
1962		
White Rock Printers and Publishers Ltd.	8,477	\$ 1,680.94
Adanac Printers	10,389	1,863.88
Kerfoot-Holmes Printing Ltd.	9,323	1,837.94
The Columbian Co. Ltd. (Craftsmen Printers)	29,598	5,831.96
Dunning Press Ltd.	7,494	1,330.93
The Langley Press	11,286	2,049.14
1963		
Pacific Canadian Printers Ltd.	5,371	1,112.28
White Rock Printers and Publishers Ltd.	12,836	2,707.89
Kerfoot-Holmes Printing Ltd.	13,195	2,445.37
The Newton Graphic	2,384	453.24
Gilbert Printing Co.	13,828	2,896.10
The Columbian Co. Ltd. (Craftsmen Printers)	14,035	2,924.08
Dunning Press Ltd.	7,945	1,442.33
The Langley Press	9,008	1,699.81
1965		
Pacific Canadian Printers Ltd.	6,232	1,308.09
Fraser Printers Ltd.	5,589	1,168.23
White Rock Printers and Publishers Ltd.	6,143	1,286.51
Gilbert Printing Co.	5,406	1,145.25
Jackson Printing Co. Ltd	20,271	4,207.19
The Columbian Co. Ltd. (Craftsmen Printers)	21,492	4,516.88
The Langley Press	9,059	1,709.43
Dunning Press Ltd	9,358	1,558.11

*SERVICE DE FACTEURS À SELKIRK
(MANITOBA)

Question n° 318—**M. Stefanson:**

Quand la ville de Selkirk (Manitoba) sera-t-elle dotée d'un service de facteurs des postes?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): Tel que déjà annoncé, le service de distribution par facteurs sera établi à Selkirk (Manitoba) dès que 80 p. 100 des usagers, qui doivent en bénéficier, auront installé à leur porte une boîte aux lettres.

[Traduction]

L'EXÉCUTION DE TRAVAUX PERSONNELS PAR
DES EMPLOYÉS DE L'IMPRIMERIE
NATIONALE

Question n° 329—**M. Irvine:**

1. Y a-t-il des employés de l'Imprimerie nationale du gouvernement du Canada qui travaillent dans des imprimeries du secteur privé et, dans l'affirmative, qui sont-ils, et de quelle société dépend l'imprimerie en cause dans chaque cas?

2. A-t-on fait enquête pour découvrir si du matériel de l'Imprimerie nationale est utilisé ou l'a été relativement à des travaux de ces entreprises

[M. Hales.]

privées et, dans l'affirmative, a) quels ont été les résultats de cette enquête, b) par quelles entreprises et à la suite de quelle autorisation ce matériel est-il ou a-t-il été utilisé?

3. Y a-t-il des employés de l'Imprimerie nationale qui ont fait des travaux d'imprimerie à titre privé, soit pour eux-mêmes, soit pour d'autres, en se servant de matériel ou de fournitures de l'Imprimerie nationale et pendant qu'ils étaient en service à l'Imprimerie nationale, et, dans l'affirmative, quels sont les noms de ces employés et ceux de leurs surveillants?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):

1. Douze employés de l'Imprimerie du gouvernement du Canada font partie d'un petit syndicat de placement (comportant un total de 21 membres), auquel chaque membre verse une contribution mensuelle. Les fonds de ce syndicat sont investis dans des prêts garantis par deuxième hypothèque, des actions, des placements immobiliers, et constituent aussi les trois-cinquièmes (3/5) du capital-actions d'une entreprise d'imprimerie commerciale, l'Imprimerie Gasparo Ltée, Hull (Qué.). Trois des employés agissent comme directeurs de la société, mais par ailleurs